

Le 16 mars 2020

**La Région s’engage pour les entreprises normandes impactées par l’épidémie du COVID-19**

**Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a reçu aujourd’hui, en présence du Préfet de Région, Pierre-André Durand, les représentants des filières d’excellence normandes, l’ensemble des acteurs bancaires, et les représentants des chambres consulaires (Chambre régionale d’Agriculture, Chambre des Métiers et de l’Artisanat, Chambre de Commerce et d’Industrie), pour trouver des solutions d’accompagnement pour les entreprises normandes, impactées par l’épidémie de coronavirus.**

Ces trois rencontres visaient d’abord à évaluer l’impact économique des mesures sanitaires prises face à la propagation du virus. Elles visaient dans un deuxième temps, à présenter les dispositifs et l’organisation mises en œuvre face à cette crise, et enfin à anticiper les l’accompagnement nécessaires au redémarrage de l’économie au moment de la sortie de crise sanitaire.

Les représentants de chacune des filières industrielles normandes d’excellence ont exprimé leurs craintes à Hervé Morin quant à leur situation, et fait le constat des dégâts économiques déjà occasionnés par l’épidémie de Coronavirus.

Les principales problématiques communes à l’ensemble des filières ont été clairement identifiées:

* Maintenance et approvisionnement en pièces détachées des machines-outils provenant d’Italie (notamment aéronautique et espace),
* Maintien des flux d’approvisionnement : toute la chaine logistique et de transport est impactée par les mises en quarantaine (télétravail impossible)
* Approvisionnement en matières premières pour le secteur agro-alimentaire, en composants électroniques pour l’aéronautique, et en matériaux de construction pour le bâtiment
* Pénurie de personnel liée à la mise en quarantaine.

Hervé Morin et les acteurs bancaires ont clairement mis en avant la nécessaire réponse collective à la situation à laquelle sont confrontées les entreprises normandes. Le Président e Région a demandé aux banques d’être à la hauteur des enjeux de cette crise pour l’économie normande afin de ne pas voir se reproduire les difficultés auxquelles avaient été confrontées les entreprises lors de la crise de 2008. Des engagements ont ainsi été pris à la demande du Président de Région pour un accompagnement efficace et utile dans le domaine financier.

Dans l’ensemble, les demandes des acteurs économiques portent sur une intervention de la puissance publique, revenant à geler la situation macro-économique (ensemble des charges des entreprises, en cours bancaires, charges sociales, fiscales, fiscales, coûts fixes..) en attendant la sortie de crise.

Hervé Morin a insisté auprès de tous les acteurs sur la nécessité de solidarité, qui, elle seule, permettra de faire face à l’arrêt temporaire de l’activité économique. Tous les acteurs normands se mobilisent en vue de mettre en place, au côté des mesures gouvernementales, un accompagnement et une information de proximité pour les entreprises.

En effet, la Région Normandie s’engage à mettre en œuvre :

* Le redéploiement d’une partie du budget régional vers le soutien à l’économie,
* La mise en place d’un moratoire : la Région suspend le remboursement des prêts accordés aux entreprises, sans qu’elles en aient à faire la demande.

Elle cherchera dès les prochains jours à obtenir du gouvernement :

* L’assouplissement des règles liées au service fait, afin que la collectivité puisse poursuivre les versements à ses prestataires,
* L’élargissement du champ des délégations du Président, afin que celui-ci puisse procéder rapidement à des attributions au quotidien, en fonction des besoins.

De plus, la région, de Normandie porte une attention particulière à la situation des artisans des artisans et commerçants, pour lesquels les dispositifs actuellement proposés par le gouvernement n’apparaissent pas adaptés. La création d’un outil spécifique est à l’étude.

Par ailleurs, depuis plusieurs jours, Hervé Morin a œuvré pour qu’une cellule de crise regroupant tous les acteurs susceptibles d’accompagner les entreprises soit mise en place, assurant une veille pour les entreprises. La Région Normandie et ADN ont mis à disposition des entreprises un numéro unique (02.35.52.22.00), et une adresse mail ([covid19-eco@adnormandie.fr](mailto:covid19-eco@adnormandie.fr)) à destination de toutes les sociétés ayant des difficultés de trésorerie, avec un apport de solution personnalisée par des professionnels.

Enfin, la Région optimise les outils financiers déjà existants, en lien avec BPI France :

-          Garantie gratuite à 80 % sur tous les nouveaux prêts,

-          Report d’échéances des créances régionales,

-          COVID 19-Trésorerie : prêt avec 1 an de différé,

-          Prêt croissance TPE, http:/[prêt-croissance-tpe.normandie.fr](http://xn--prt-croissance-tpe-vwb.normandie.fr/).

Contact presse :

Laure Wattinne – 06 44 17 55 41 – [laure.wattinne@normandie.fr](mailto:laure.wattinne@normandie.fr)